

Compte rendu de la réunion

du conseil municipal en date du 27/11/2020

Séance ouverte : 18h05

Président de séance : Monsieur le Maire, Nicolas BOUCHEZ qui a procédé à l'appel

<u>Présents</u>	<u>Maire :</u> Nicolas BOUCHEZ, <u>Adjoint :</u> Jean-François HOURDEAU, Christelle COPIN, Florian FINET <u>Conseillers délégués :</u> Mohammed YAHIAOUI, Bérangère VINCENT, Didier DUSART, <u>Conseiller :</u> Isabelle DA ROCHA, Corinne CRUNELLE (départ à 19h40), Laura LECOLIER, Aurélie BENEDET, Caroline GOREZ, Pierre LEGRAIN arrivé à 18h30
<u>Absent(s) excusé(s)</u>	Lucie DESMONS : arrivée à 19h20 Pierre LEGRAIN : arrivée à 18h43 Valentin NAMUR donne procuration à Nicolas Bouchez
<u>Absents</u>	

Secrétaire de séance : Aurélie BENEDET

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Nicolas BOUCHEZ, Maire de MAULDE demande au conseil d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- La signature de prestation de service pour la lutte contre l'habitat indigne

Ordre du jour :

1. RIFSEEP (Régime indemnitaire des fonctionnaires de l'Etat)
2. Subvention ADVB (Aide Départementale Villages et Bourgs)
3. Fonds de concours CAPH
4. DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour les travaux école
5. Convention avec SPA
6. Désignation représentants iNord
7. Rénovation Mairie
8. La signature de prestation de service pour la lutte contre l'habitat indigne
9. Informations et questions diverses

1. RIFSEEP : J-François HOURDEAU et Isabelle DAROCHA

(Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)

Il est maintenant nécessaire de transposer le régime indemnitaire actuel en régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Le RIFSEEP marquera une nette avancée sociale puisque tous les agents travaillant pour la collectivité seront concernés. Il est important de noter que ce nouveau régime indemnitaire est basé sur le poste occupé par l'agent au sein des services municipaux et non sur la personne proprement dite occupant ces fonctions.

Expliquons que l'IFSE attribuée mensuellement ne sera pas inférieure aux indemnités perçues actuellement. Le CIA bien qu'obligatoire dans la mise en place du RIFSEEP reste facultatif puisque lié aux résultats de l'agent ; ce dernier sera affiné dans les mois à venir par la mise en place de critères complémentaires.

Information : Une délibération sera nécessaire pour décider du taux de promotion interne qui n'a jamais été faite et qui est nécessaire pour tout avancement de grade.

Il faut savoir que certains agents ont un retard dans leur échelon, qui est de fait, une priorité absolue.

Il faudra ensuite s'occuper lors d'une prochaine réunion des primes de CIA (complément indemnitaire annuel) et IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) et de délibérer afin de décider du pourcentage donné en fonction du plafond annuel.

2. Subvention ADVB (Aide Départementale Villages et Bourgs) : Florian FINET

Nous avons reçu un dossier d'appel à projets ADVB exceptionnel qui est un ajout pour favoriser l'investissement et compenser le ralentissement dû au covid19.

A l'heure actuelle, nous pouvons solliciter une subvention pour le projet d'aire de jeux et de parcours sportifs dont le coût est de 64 166 €HT. Le dossier est à rendre pour le 1^{er} décembre.

Les modalités de création ne changent pas.

Le taux de la subvention de l'ADVB peut représenter jusqu'à 50% du montant HT des travaux dans la limite de 70 000€HT soit 32 083 € pour notre projet

En revanche, nous sommes dans l'impossibilité d'attendre la DETR qui n'est pas dans l'urgence concernant les dossiers.

Délibération : Validé à l'unanimité

3. Fonds de concours CAPH : J-François HOURDEAU

Il est demandé au conseil de délibérer sur les projets à verser aux fonds de concours de la CAPH.

Après avis le conseil affecte à la demande de fonds de concours comme suit :

- aire de jeu ;
- travaux école (création préau et bâtiment périscolaire); montant estimatif en attente
- restauration œuvres d'art église ;
- réfection salle du conseil : les boiseries devant être effectuées par les employés, la main d'œuvre ne rentre pas dans les fonds de concours. En revanche, le matériel est compris dans le fond de concours.
- matériel informatique école : conditionné au retour de subvention de l'Etat
- Caméras vidéo surveillance Rond point Grand Place
- Menuiseries mairie
- Logiciel CAF
- Toiture école maternelle
- Eclairage LED des bâtiments communaux
- Menuiseries école

Délibération : adopté à l'unanimité

4. DETR pour les travaux école : Florian FINET

Subvention urgente à rendre pour le 10 décembre 2020. Il faut demander la DETR pour les travaux au niveau du préau ainsi que le périscolaire en partenariat avec la CAF.

Aujourd'hui, il y a une difficulté pour avoir un devis : nous souhaitons un devis comprenant les travaux de la salle périscolaire, préau couvert ainsi que les toilettes inclus (alors qu'à la base nous n'avions prévu que le préau).

La subvention DETR est à hauteur de 20% à 40% pour les constructions du 1er degré

En attente de deux devis.

Attention à ne pas avoir plus de 80% de subventions cumulées (entre la DETR, la CAF, fonds de concours).

Délibération : adopté à l'unanimité

5. Convention avec SPA – AFPAC : Nicolas BOUCHEZ

Cette convention avec la SPA-AFPAC n'avait pas été renouvelée l'année dernière.

C'est un avantage lorsque l'on retrouve des animaux errants.

Coût de 0,78€par habitant à compter de 2020.

Délibération : adopté à l'unanimité

6. Désignation représentants iNord : Nicolas BOUCHEZ

Agence d'ingénierie départementale du Nord.

C'est une aide pour le montage de dossiers de travaux entre autres

Proposition : Florian FINET (Titulaire) et Nicolas BOUCHEZ (Suppléant)

Délibération : adopté à l'unanimité

7. Rénovation Mairie : Florian FINET

La rénovation de la mairie comprend les boiseries arrière, la porte et les fenêtres, retapisser, peindre le plafond. (Voir pour un volet qui est cassé).

Concernant le sol, rien n'est défini.

Total : 5 à 6 000 euros hors fenêtres.

Nous sommes en attente du devis.

La main d'œuvre de la salle sera à dissocier des fenêtres parce qu'elle n'est pas prise en considération dans les fonds de concours.

8. Lutte contre l'habitat indigne : Nicolas BOUCHEZ

C'est une convention relative à la mise en œuvre de la stratégie communautaire en matière de lutte contre l'habitat indigne entre la CAPH et la commune.

Il faut mettre en place un permis de louer pour qu'il y ait un suivi dans ce domaine par la personne dédiée à la CAPH.

La protection concerne aussi bien les locataires et les propriétaires, le but étant qu'un technicien intervienne pour agir en cas de détresse.

Le but est également de lutter contre les logements vacants depuis des années.

Il y a la possibilité de mettre une taxe pour les personnes qui laissent ces logements vacants : à réfléchir.

Chaque dossier coûterait 73€

Autorisation d'adhésion à ce service accordée par le conseil :

Délibération : adopté à l'unanimité

9. Informations et questions diverses :

➤ Ressources Humaines : J-François HOURDEAU

Evolution du personnel : voir pour former aux gestes de 1er secours.

Service scolaire, périscolaire:

Un arrêt a été posé par un agent donc il a fallu mettre une personne à disposition de l'école.

Depuis la rentrée, très peu d'enfants de 17h30 à 18h et très très peu d'enfants de 18h à 18h30.

Je propose de terminer la garderie à 18h.

Cela permettra que Kathalyne VINCENT fasse les horaires suivants à compter du 1er janvier 2021:

- période scolaire:
 - lundi mardi jeudi vendredi de 12h à 17h30 soit 22h hebdomadaire conformément à son arrêté + heure complémentaire si présence d'enfant en garderie de 17h30 à 18h mais récupération si plus d'enfant en garderie avant 17h30 ;
 - En cas d'absence de Véronique DUCHATEAU, elle fera l'horaire suivant: 7h30 /12h15 et 13h/18h, sachant que nous avons l'obligation de remplacer Véronique. Les heures seront payées en heures complémentaires (jusque 35h/semaine puis en heures supplémentaires au-delà de 35h)
- période vacances scolaires :
 - petites vacances :
 - février, avril et toussaint 1 semaine de centre à la journée soit 44h et la seconde semaine en RTT
 - décembre: CA + préparation et divers ;
 - Grandes vacances:
 - juillet centre à la journée soit 44h payées en heures complémentaires
 - août CA + rangement centre.

Cela permettra ou plutôt engendrera que Véronique fasse les horaires suivants à compter du 1er janvier 2021:

- période scolaire:
 - lundi mardi jeudi vendredi de 7h30 /12h15 et 13h/17h,
 - En cas d'absence de Kathalyne, Véronique fera l'horaire suivant: 7h30 /12h15 et 13h/18h, afin de répondre au besoin de service garderie;
- période vacances scolaires :
 - petites vacances
 - février, avril et toussaint: semaine de centre: assure la garderie + entretien jouets + RTT
 - décembre: entretien jouets + RTT +CA + préparation et divers ;
 - Grandes vacances:
 - juillet semaine de centre: assure la garderie + entretien jouets + RTT
 - août CA + RTT + entretien jouets.

➤ Renouvellement PC école : Nicolas BOUCHEZ et J-François HOURDEAU

Nous n'avons toujours pas de retour concernant la proposition de subvention pour du matériel informatique pour l'école.

L'équipe enseignante nous fait la demande afin de remplacer le poste principal qui se trouve dans le bureau du Directeur.

Nous proposons d'attendre ce retour afin de prendre la décision. Étant précisé que nous pourrions avoir le fond de concours que nous venons de demander.

➤ Concessions cimetière: J-François HOURDEAU et Florian FINET

Un point a été fait le mercredi 18 novembre concernant les concessions du cimetière.

- 28 concessions ont été relevées en état de dégradation avancé voire dangereux ;
- 27 concessions ont été relevées en état de dégradation ou nécessitant un entretien, une majorité est non fleurie (seules 2 ont été fleuries à la toussaint ;
- A cela, s'ajoute les concessions sans monument, principalement dans le secteur D (entrée à gauche)

La procédure est de contacter les familles.

Nous demandons au conseil si nous entamons la procédure qui durera plusieurs années avant d'aboutir.

Il est convenu de revenir sur ce sujet afin que les membres du conseil aillent au cimetière et visualisent l'état de certaines concessions.

➤ Concours Illuminations : Mohammed YAHIAOUI

Une coordination est mise en place par le conseil pour toute personne volontaire pour décorer sa façade de la manière dont elle le souhaite (artisanale ou non). Le but étant d'animer le village et de rendre la journée tant attendue sublime.

Pour ce faire, les personnes intéressées devront s'inscrire en ramenant le bulletin d'inscription déposé dans les boîtes aux lettres. Les familles inscrites se verront paraître dans le journal local Mauld'Info.

Le passage du jury étant entre le 21/12/20 et le 23/12/20 : matin et soir.

➤ Ferme d'Haene :

La ferme d'Haene est un sujet qui va devoir prochainement être abordé en réunion de conseil.

Pour se faire le conseil fera une visite pour se projeter et voir le potentiel de cette propriété.

Fin de séance : 21h40